



La lettre de Sapois



N° 157

Sapois, le 18 juin 2024

- **Elections législatives**

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, de nouvelles élections législatives auront lieu les dimanches **30 juin** (1^{er} tour) et **7 juillet 2024** (2^{ème} tour). Le bureau de vote, installé à la Mairie, sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

Christophe Naegelen, un des 4 candidats de notre circonscription, organisera une réunion publique ce jeudi 20 juin à 20h à la salle des fêtes de La Bresse.

- **Marché estival au Haut du Tôt**

L'ASF du Haut du Tôt vous propose chaque jeudi du 11 juillet au 22 août, de 16h00 à 20h00, un marché du Terroir et de l'Artisanat.

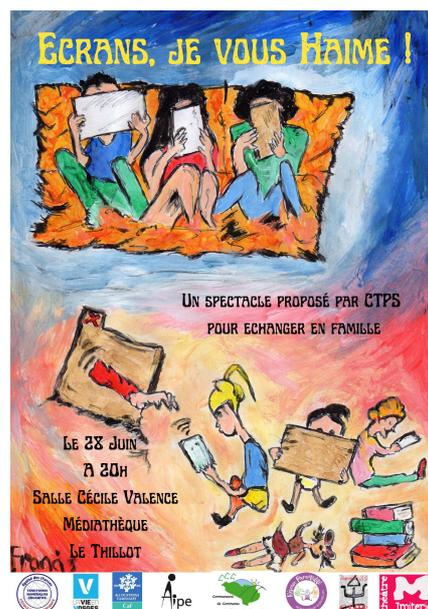
- **CCHV : Navette des Crêtes**

La Navette des Crêtes reprend du service tous les jours du 1er juillet au 31 août et les week-ends de juin et septembre <https://www.cchautsvosges.fr/vivre/services-a-la-personne/navette-des-cretes>

- **Concert des chorales d'enfants de Gerbamont et Apsolsi de Sapois**



- **Spectacle à destination des CM2, collégiens et parents sur le thème des écrans**



Contact : Karin André: 07 89 49 55 95

- **Mail frauduleux**

Si vous avez été destinataire du mail ci-dessous, il ne provient en aucun cas de la Mairie.

de : emy.richard@spnvc.com

objet : Sapois: RDV à ne pas manquer

Dans les prochains jours, des équipes d'informations Panneaux Solaires seront à Sapois afin de remettre des devis gratuits personnalisés.

Le but étant de vous fournir des informations détaillées sur les soutiens financiers gouvernement en vigueur cette année 2024.

Étant donnée la forte demande et pour ne pas déranger les équipes sur leur lieu de travail, nous vous demandons de remplir ce [formulaire](#) (prend 15 secondes)

Cordialement,

Coordinateur RDV Sapois

- **Astreinte du SDANC des Vosges**

La CLCV, association nationale de défense des consommateurs et usagers, a été alertée par plusieurs de ses adhérents à propos d'un courrier du SDANC 88 stipulant une obligation de réhabiliter dans les meilleurs délais leur assainissement non-collectif sous peine d'une astreinte financière. La CLCV ne peut pas intervenir directement mais elle peut accompagner un collectif de propriétaires qui souhaiterait se mobiliser contre ces astreintes (mail contact@clcv-88ouest.eu).

Vous pouvez retrouver nos informations sur notre site internet : www.sapois.fr